

The background is a complex, high-magnification microscopic image. It features numerous clusters of small, rounded, reddish-pink structures, possibly cells or microorganisms, arranged in a somewhat chaotic but organized manner. A prominent blue, wavy, ribbon-like structure is positioned horizontally across the middle of the image, partially overlapping the white text. The overall color palette is dominated by deep reds and oranges, with the blue element providing a sharp contrast.

**fnrs**

LA LIBERTÉ DE CHERCHER

# Quelques chiffres en 2013

168

millions d'euros  
de soutien aux  
chercheurs

2.510

postes de chercheurs financés  
par le F.R.S.-FNRS

566

demandes de financements  
de projets de recherche  
pour 203 projets accordés

SOUTIEN AUX CHERCHEURS EN 2013 : 168.130.812 €

68,51% Mandats

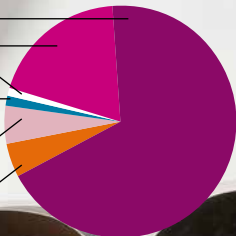
19,04% Projets

1,14% Équipements

1,47% Crédits de  
Recherches

5,25% Gestion  
du F.R.S.- FNRS

4,59% Divers



# La liberté de **chercher**



Depuis quelques années, la **connaissance** est reconnue comme un enjeu essentiel pour nos sociétés. La création de connaissances et leur diffusion deviennent des atouts majeurs de **compétitivité** et de **croissance** tant au niveau économique que social.

Au cœur même de cet enjeu **depuis 85 ans**, le F.R.S.-FNRS joue un rôle essentiel dans cette **conquête du futur**. La Recherche «désintéressée» ne peut être pratiquée que dans un climat de liberté intellectuelle\*. Cette **liberté de chercher** est l'essence même du FNRS et représente un investissement pour l'avenir.

Véronique Halloin  
Secrétaire générale F.R.S.-FNRS

\* Pierre Joliot-Curie

# Soutenir la recherche

Contribuer au développement  
d'une société de la connaissance  
compétitive en soutenant les  
chercheurs et leurs initiatives et en  
diffusant la recherche scientifique.





## Notre profil

### Soutenir les chercheurs pour faire progresser la recherche

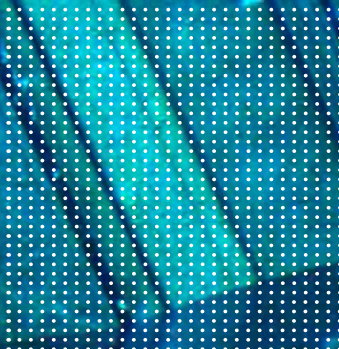
Depuis plus de 85 ans, le Fonds de la Recherche Scientifique - F.R.S.- FNRS - est l'ossature de la recherche fondamentale en Belgique. Cette fondation privée d'utilité publique favorise l'innovation et le développement des connaissances en sélectionnant et finançant chercheurs et projets au sein des universités de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Le F.R.S.- FNRS joue un rôle moteur dans la compétitivité de la recherche belge tant sur la scène européenne qu'internationale.

## Nos valeurs

**Excellence** : évaluer, sélectionner et encourager les meilleurs talents pour qu'ils irriguent la société de la connaissance.

**Transparence** : communiquer clairement avec les chercheurs et la société, simplifier les structures, le fonctionnement et les procédures.

**Créativité** : encourager les recherches aux frontières des disciplines et les projets originaux qui remettent en question les idées reçues.

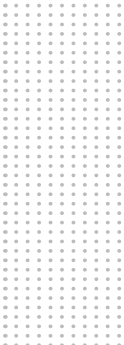




# Encourager l'excellence



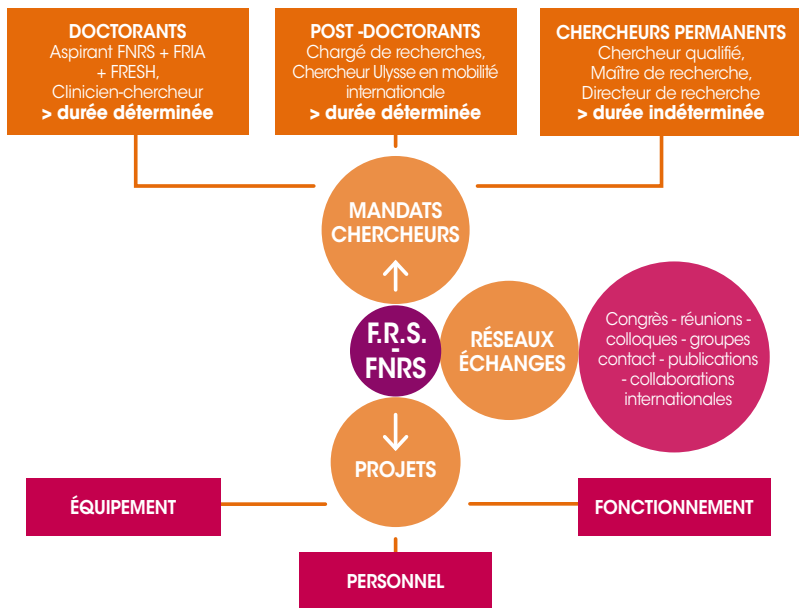
Le F.R.S.-FNRS finance la recherche fondamentale dans tous les domaines de la science.

- Le Fonds soutient aussi bien des chercheurs et des projets de recherche que la mobilité et les réseaux d'échange internationaux.
  - La sélection des chercheurs et des projets de recherche est faite plusieurs fois par an. L'excellence scientifique est le seul critère pris en compte par les experts et les membres des commissions scientifiques internationales en charge de l'évaluation.
  - Le FNRS soutient les chercheurs dans les différentes étapes de leur développement scientifique. Les doctorants et les post-doctorants ont des contrats à durée déterminée. Le statut de Chercheur qualifié, statut propre au F.R.S.-FNRS, garantit un emploi à durée indéterminée à des chercheurs attachés à une université de la FWB, leur permettant de se consacrer presque exclusivement à leurs travaux de recherche.
- 



Le F.R.S.-FNRS et ses Fonds Associés disposent d'instruments leur permettant de financer des chercheurs prometteurs tout au long de leur carrière, depuis la préparation du doctorat jusqu'au développement d'unités scientifiques.

D'autres outils permettent également d'offrir aux chercheurs porteurs d'un projet d'excellence : du personnel scientifique et technique (fonctionnement), de l'équipement et des moyens leur permettant d'accroître leur mobilité et leur visibilité internationale.







The flowchart illustrates the selection process for ASP N. It begins with 'CANDIDATS OU PROJETS' (Candidates or Projects) in a green box. An arrow points down to a white box labeled 'DOSSIER' (File). From 'DOSSIER', an arrow points down to a white box labeled 'PLATEFORME SEMAPHORE' (Semaphore Platform). To the right of 'DOSSIER' is a white circle containing the text 'REFEREES PROPOSEES PAR LES CANDIDATS' (Referees proposed by candidates). To the right of 'PLATEFORME SEMAPHORE' is a white circle containing 'BASE DONNEES EXPERTS' (Experts' data base). From 'PLATEFORME SEMAPHORE', an arrow points down to a green box labeled 'ÉTAPE 1' (Step 1), which contains the text 'ÉVALUATION À DISTANCE (PLUSIEURS EXPERTS PAR DOSSIER)' (Remote evaluation (several experts per dossier)). From 'ÉTAPE 1', an arrow points down to a green box labeled 'ÉTAPE 2' (Step 2), which contains 'RÉUNION DES 14 COMMISSIONS SCIENTIFIQUES NOMMÉES PAR LE CA' (Meeting of the 14 scientific commissions appointed by the CA). From 'ÉTAPE 2', an arrow points down to a white box labeled 'DÉCISION' (Decision). From 'DÉCISION', an arrow points down to a green box labeled 'ÉTAPE 3' (Step 3), which contains 'RAPPORT D'ÉVALUATION ET COMMUNICATION AUX CANDIDATS' (Evaluation report and communication to candidates). A large white arrow on the left side of the flowchart points from 'ÉTAPE 3' back up to 'CANDIDATS OU PROJETS', indicating a feedback loop.

CANDIDATS  
OU PROJETS

DOSSIER

REFEREES  
PROPOSEES PAR  
LES CANDIDATS

PLATEFORME  
SEMAPHORE

BASE  
DONNEES  
EXPERTS

ASP N

ÉTAPE 1

ÉVALUATION  
À DISTANCE  
(PLUSIEURS EXPERTS  
PAR DOSSIER)

ÉTAPE 2

RÉUNION DES  
14 COMMISSIONS  
SCIENTIFIQUES  
NOMMÉES PAR LE CA

DÉCISION

ÉTAPE 3

RAPPORT  
D'ÉVALUATION ET  
COMMUNICATION  
AUX CANDIDATS







# cher



Une l...  
la né...  
intervention financière  
récurrente de l'État au  
bénéfice du FNRS.

23 avril 1949

16 septembre  
1951

Création du  
Fonds de la  
Recherche  
scientifique  
médicale.(FRSM)

Le ministère de l'Éducation nationale confère par arrêté royal au FNRS la haute direction du Fonds de la Recherche Fondamentale collective (FRFC). En plus de former des chercheurs, le FNRS peut désormais financer des programmes de recherche de ceux-ci.

18 janvier 1965

1947

Création de l'Institut Interuniversitaire des Sciences Nucléaires (IISN). Il vise à mieux connaître la matière

1950

Conception de la machine à calculer électronique. Le FNRS a financé la formation de 2 chercheurs aux Etats-Unis. La première machine belge était inaugurée à Anvers en 1955

1960

Le FNRS décerne son premier grand Prix quinquennal pour souligner les recherches de scientifiques belges parmi les plus éminents.

1<sup>er</sup> octobre 1969

La parité linguistique est adoptée dans les conseils et comités d'administration du FNRS et des fonds associés. Nomination de Paul Levaux au titre de Secrétaire général du F.R.S.-FNRS et des Fonds associés



11 juin 1976

Création de la Commission d'Éthique médicale au sein du Fonds de la Recherche scientifique médicale. Elle devient une instance de référence en matière d'éthique provenant tant d'instituts de recherche que des autorités belges.

Signatures d'accords de coopération scientifique avec le National Science Council (NSC) de Taiwan, avec l'Académie des sciences médicales (CAMS) et avec l'Académie des Sciences Sociales (CASS).

1985



Nomination de Marie-Josée Simoen au titre de Secrétaire général du F.R.S.- FNRS et des Fonds associés

1988

2 juin 1980

Signature d'un accord de coopération scientifique dans tous les domaines (excepté la médecine) avec la National Science Foundation (NSF) de Washington (USA).

11 avril 1984

Un accord de coopération scientifique dans le domaine de la médecine est signé avec les National Institutes of Health (NIH) de Bethesda (USA).



avril 1989

Lancement de l'opération de Télévie, émission de récolte de fonds auprès des téléspectateurs, au profit du FNRS en collaboration avec la chaîne de télévision RTL - TVI. Les bénéfices sont attribués à des projets de recherche dans le domaine du cancer, et tout particulièrement de la leucémie.



**Loterie Nationale**

La Loterie Nationale s'installe parmi les mécènes importants du FNRS.

**1990**

Création du Fonds pour la Recherche dans l'Industrie et dans l'Agriculture (FRIA) et octroi des bourses FRIA.

**1994**

Collaboration accrue avec le CNRS, équivalent français, avec la mise sur pied du Laboratoire Européen Associé (LEA)

**1994**

Publication du plan de refinancement PHARE, Plan d'Harmonisation et d'Actions pour la Recherche pour la période 2010-2014.

**avril 2009**

Révision des instruments de financement liés à l'appel « crédits et projets ».

**2012**

Création du Fonds pour la Recherche en Sciences Humaines (FRESH).

**2012**

**1992**

le FNRS se scinde sur base linguistique. Le FNRS voit ses statuts modifiés et se compose de deux entités indépendantes : le F.R.S-FNRS (Fonds de la Recherche Scientifique - FNRS) du côté francophone et le FWO (Fonds Wetenschappelijk Onderzoek) côté néerlandophone.

**2008**

Nomination de Véronique Halloin au titre de Secrétaire général du F.R.S.-FNRS et des Fonds associés.



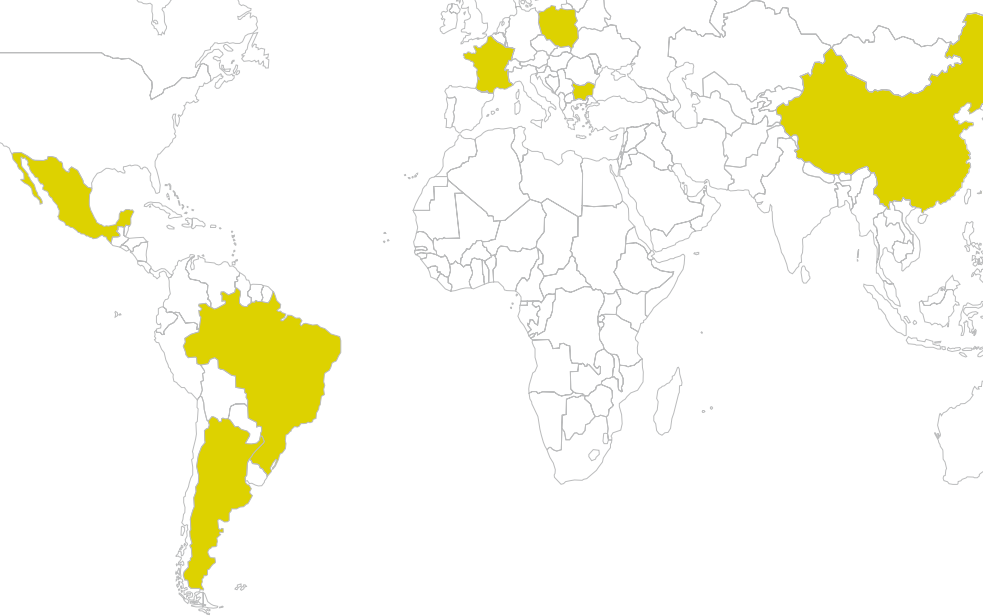
**2010**

Instauration des nouvelles procédures d'évaluations ex ante.

**2014**

publication du plan PHARE II pour la période 2015-19

# Rechercher sans frontière







Face à des défis de plus en plus globaux, le caractère interdisciplinaire et international de la recherche scientifique se renforce. Le F.R.S.-FNRS est impliqué dans les réseaux européens et internationaux, favorisant ainsi la cohérence des politiques de recherche et les collaborations scientifiques.

La recherche fondamentale ne connaît pas de frontière. C'est pourquoi le F.R.S.-FNRS encourage les collaborations entre les chercheurs et les invite à renforcer les contacts avec leurs homologues étrangers.

Les collaborations scientifiques peuvent être envisagées dans le cadre de séjours à l'étranger de courte durée. Certaines s'intègrent dans les accords que le F.R.S.-FNRS a conclus avec ses institutions soeurs (voir carte).

Le F.R.S.-FNRS contribue à la réalisation de l'espace européen de la recherche (EER) non seulement via le support à la mobilité des chercheurs mais aussi via la participation à des réseaux et programmes européens ainsi qu'à travers le financement de projets transnationaux (cf ERA-Net).

● Accords bilatéraux



# Aider la recherche

La recherche fondamentale est la meilleure arme contre les maladies, l'injustice et est essentielle au développement de notre économie grâce, entre autres, aux nouvelles technologies.

S'appuyer sur la recherche c'est préparer l'avenir de notre société afin qu'elle puisse répondre aux grands défis du XXI<sup>e</sup> siècle.

Mais la recherche a un prix et sans la générosité de tous, jamais les chercheurs n'auraient pu atteindre le niveau d'excellence qu'est le leur aujourd'hui. Les dons, donations et legs sont un complément indispensable pour faire avancer la recherche fondamentale.



## Mécénat

### Télévie

Concernant l'essence même de la vie : la santé, cette opération permet de financer des chercheurs et des projets de recherches ciblés sur la lutte contre le cancer.

**[www.télévie.be](http://www.télévie.be)**

### Mécénat privé et public

Sans le mécénat privé, le FNRS n'aurait pas vu le jour, et la recherche belge ne serait pas ce qu'elle est. Si 74% des entreprises belges investissent dans le mécénat, la part consacrée à la recherche fondamentale est toutefois minime. Vous ou votre entreprise fera-t-elle partie de l'aventure ?

## Legs ou dons?

Le legs est une disposition testamentaire. Il permet de transmettre une somme ou un bien à une institution telle que le F.R.S.-FNRS. Il existe plusieurs types de legs : legs universel, à titre universel, particulier, ou « en duo ». Votre avoir reste votre propriété jusqu'à votre décès. Le F.R.S.-FNRS, en tant que fondation d'utilité publique, jouit d'un taux préférentiel en termes de droits de succession (6,6% à 8%).

Contrairement aux legs, le don à une institution telle que le F.R.S.-FNRS est immédiat.

Plus d'informations : Nadine Delvaux  
+32(0)2 504 92 51 - [nadine.delvaux@frs-fnrs.be](mailto:nadine.delvaux@frs-fnrs.be)

Plus d'informations : Bruno Moraux  
+32(0)2 504 92 40 - [bruno.moroux@frs-fnrs.be](mailto:bruno.moroux@frs-fnrs.be)



# Sans la recherche fondamentale, c'est la vie qui recule.

Imaginez un monde sans les avancées médicales, sans les nouvelles technologies, sans les découvertes scientifiques, sans progrès, sans rêves, sans avenir... Sans la recherche fondamentale, c'est la vie qui recule. La soutenir aujourd'hui, c'est fondamental pour demain.

Devenez donateur  
fondamental sur  
[www.fnrs.be](http://www.fnrs.be)



**BE55 001-6000000-44**

Tout don de 40€ est déductible fiscalement.



#### Images

© Laboratoire de parasitologie - ULB (cover)

© Jean-Michel Byl (édito)

© UMons

**fnr's**  
LA LIBERTÉ DE CHERCHER

Fonds de la Recherche Scientifique - FNRS

F.R.S.-FNRS

ISSN 0067-5407

Rue d'Egmont, 5 - 1000 Bruxelles - Belgique

tél. +32 2 504 92 11 - fax +32 2 504 92 92 - [www.fnr.be](http://www.fnr.be)